

**La commission de sélection pour le recrutement
d'un membre du Comité Permanent de la CNCMP**

Avis

La commission de sélection composée des personnes ci-dessous, chargée de vérifier la recevabilité des candidatures et de dresser la liste des candidats admissibles à l'entretien pour le recrutement d'un membre du Comité Permanent la CNCMP, s'est réunie du 21 juillet 2022 dans les locaux de la Commission Nationale de Contrôle des marchés Publics.

La Commission a commencé par établir la grille d'évaluation suivante :

Critères :

Formation académique : 35 points

Expérience générale : 20 points

Expérience spécifique : 25 points

Formation académique :

Diplômes	Notes
BAC+ 5	35
Inferieur à BAC+ 5	Eliminatoire

Expérience générale :

Années d'expérience	Notes
N> ou égale à 20	20
N< 10	Eliminatoire

Expérience spécifique :

Années d'expérience 20	Notes
N >10	25
5 >N < 10	15
N < 5	Eliminatoire

Sur la base des dépouillements et application de la grille d'évaluation, la commission recommande de faire passer à l'entretien les candidats dont les noms suivent

Mohamed Mbarek Mohamed VALL

Fatimetou MICHEL

Les intéressés doivent avoir les originaux des pièces de leurs dossiers pour un entretien le Jeudi 28 juillet 2022 à 12h00 dans les locaux de la CNCMP.

